

La proposition de l'association AVEC de VENELLES



Titre de l'action envisagée

Mise en place d'une commission extra municipale en vue de développer dans la commune, l'utilisation des transports collectifs et des modes de déplacement doux (vélo et marche à pied).

Résumé :

Une commission mixtes composée d'élus de techniciens et de représentants de la société civile, est chargée de proposer des mesures pour modifier le comportement des venellois et les inciter à modifier progressivement leurs habitudes de déplacements.

Cette commission est également chargée de mesurer chaque année les résultats obtenus, de proposer des mesures d'amélioration et de rendre compte de ses travaux à la population.

Descriptif

Parce que les déplacements sont à l'origine de plus de 20 % des émissions de gaz à effet de serre, nous pensons qu'il devient nécessaire de réfléchir ensemble dans notre commune, à de nouvelles formes de mobilité.

● Cible visée :

Cette nouvelle mobilité est complexe à mettre en œuvre, en effet, elle doit s'accompagner pour les citoyens de la commune à la fois d'un changement des habitudes, ainsi qu'une modification des modes de perception des déplacements, ce qui est souvent difficile.

● L'analyse de la situation actuelle

Venelles, notre commune, est un ancien village rural, situé à une dizaine de km d'Aix en Provence, qui a connu une croissance rapide au cours de ces dernières années. Aujourd'hui, une grande part de la population active travaille en dehors de la commune ce qui génère quotidiennement des déplacements importants.





En ce qui concerne les déplacements alternatifs (vélo et marche à pied), en 2008, un nouveau tronçon de piste cyclable de 320 m a été mis en service puis en 2009 un second tronçon d'une longueur de 270 m a été réalisé afin de desservir le parc des sports. La commune compte actuellement **1 820 m de piste cyclable**. Malgré ces travaux, les déplacements alternatifs ne semblent pas actuellement encore suffisamment utilisés dans notre commune, (bien qu'aucune évaluation quantitative n'ait été entreprise).

En ce qui concerne les déplacements collectifs, la ligne de bus Venelles – Aix en Provence a fait l'objet d'améliorations importantes au cours des dernières années, en particulier avec une augmentation notable de la fréquence des bus. Cependant en dépit de ces améliorations, l'augmentation du nombre de voyage annuel reste modeste. La municipalité, en collaboration avec la CPA va mettre en place dès la rentrée une ligne de bus intérieure desservant la commune.



Dans le domaine des déplacements, nous pensons que notre commune doit encore réaliser des progrès en mobilisant davantage les acteurs concernés et en améliorant encore les infrastructures et le service existant.

Les objectifs poursuivis

A travers la mise en œuvre de ce projet, nous souhaitons :

- Réduire l'utilisation des voitures dans la commune
- Augmenter la fréquentation des transports en commun (bus)
- Améliorer le niveau de service des transports collectifs.
- Développer l'usage du vélo et des déplacements doux dans la commune.
- Sécuriser les déplacements doux dans la commune (vélo marche à pied).

Le projet proposé

A travers une commission regroupant des élus, des techniciens, des représentants d'entreprises et du milieu associatif, nous allons étudier les mesures à prendre pour réduire l'usage de la voiture dans la commune. Le travail de cette commission comporte les étapes suivantes :

1 – Faire un diagnostic de la situation actuelle :

Réalisation d'une enquête déplacement en interrogeant par internet les habitants de la commune sur leurs habitudes de déplacement et leur perception des transports collectifs ou des déplacements doux.

● Pour les transports doux :

- Faire le diagnostic des pistes cyclables existantes
- Diagnostic des cheminements piétons dans la commune.

● Pour les transports collectifs

- Bilan de l'utilisation des transports collectifs
- Diagnostic des arrêts de bus (information, accessibilité et sécurité).
- Analyse des dysfonctionnements constatés en rechercher les causes, et proposer des solutions d'amélioration

2 – Faire des propositions d'actions

● Pour les transports doux :

- Mettre au point un projet pluriannuel de construction et d'amélioration de pistes cyclables
- Organiser la participation de la commune à une journée vélo chaque année.
- Rédiger des articles promotionnels sur les déplacements doux dans le bulletin municipal.
- Suivre le nombre et les causes d'accidents mettant en cause les déplacements doux



● Pour les transports collectifs

- Améliorer les arrêts de bus de la commune
- Choisir des indicateurs permettant de mesurer le niveau de service offert aux usagers.

Inciter les entreprises de la commune à mettre en place un plan de déplacement en entreprise. (Création d'un prix du développement durable pour les entreprises sur la base de critères, dans lequel le volet "déplacement" aura une part importante).

- Mettre en place un plan de déplacement pour le personnel de la municipalité (valeur d'exemple).
- Relancer le projet d'ouverture de la gare SNCF et l'étude d'un réseau desservant la gare TGV, l'aéroport et Marseille

3 - Suivre la mise en œuvre des propositions et rendre compte aux usagers

L'avancement du projet pourrait être suivi à partir des indicateurs suivants :

- Suivre le nombre et les causes d'accidents mettant en cause les déplacements doux
- Suivre l'évolution du nombre de véhicules sur la RN 96.
- Suivre l'évolution des indicateurs de performance de la qualité du service de transport collectif et proposer des améliorations.
- Renouveler tous les deux ans une enquête déplacement en interrogeant par internet les habitants de la commune sur leurs habitudes de déplacement.
- Organiser chaque année une réunion publique présentant des travaux de la commission et dressant un bilan de son action.

Niveau de réalisation actuel du projet

Actuellement, plusieurs réunions ont déjà été organisées par la municipalité, elles ont permis une avancée significative dans plusieurs domaines notamment :

Ce qui est déjà réalisé

Pour les transports doux :

- Diagnostic des pistes cyclables existantes
- Programme pluriannuel de construction de nouvelles pistes.
- Réalisation d'un guide vélo.
- Organisation d'une journée vélo.

Pour les transports collectifs :

- Bilan de l'utilisation des transports collectifs.
- Mise en place d'une desserte communale.
- Amélioration de la signalisation des arrêts de bus.
- Réunion annuelle d'information (organisée par la CPA)

Ce qu'il reste à réaliser

- Une enquête déplacement par internet auprès des venellois.
- Une incitation pour les entreprises de la commune à mettre en place des plans de déplacements en entreprise (prix du développement durable ?)
- Mettre en place un plan de déplacement pour le personnel de la municipalité (valeur d'exemple).

Pour les transports doux :

- Diagnostic des cheminements piétons de la commune.
- Suivre le nombre et les causes d'accidents mettant en cause les déplacements doux dans la commune.
- Choisir des indicateurs pertinents permettant de suivre le développement des transports doux.
- Rédiger des articles promotionnels sur les déplacements doux dans le bulletin municipal.

Pour les transports collectifs :

- Faire un diagnostic des arrêts de bus (information, accessibilité et sécurité).
- Analyser les dysfonctionnements constatés en rechercher les causes, et proposer des solutions d'amélioration
- Choisir des indicateurs de suivi de la qualité du service.
- Relancer le projet de desserte SNCF de la commune.

L'évaluation de l'atteinte des résultats poursuivis à travers le projet

La mesure des progrès accomplis pourra se faire à partir des indicateurs suivants :

- Évolution du nombre de voyages annuels en bus entre Venelles et Aix en Provence et Pertuis.
- Niveau de satisfaction des usagers des transports en communs et les transports alternatifs; Ce niveau de satisfaction sera mesuré à partir d'une enquête sur internet auprès de la population tous les deux ans.

Suivi des indicateurs proposés par la commission qui permettront de mesurer les progrès accomplis et de proposer de nouveaux aménagements.

Les valeurs et les principes que nous défendons

Notre association a pour objectif de contribuer à mettre en œuvre le développement durable dans notre commune. Pour nous, le développement durable est avant tout un état d'esprit, un projet collectif qui doit rassembler le plus grand nombre et se construire progressivement. L'objectif reste de contribuer à modifier petit à petit le comportement, les habitudes et même le cadre de pensée de nos concitoyens. C'est la raison pour laquelle notre projet s'inscrit dans un partenariat étroit avec la municipalité et les autres acteurs de la vie venelloise (autres associations, entreprises).

Ces outils sont pensés pour provoquer un changement d'attitude d'abord parmi les participants de ces commissions et plus largement ensuite de la population venelloise. C'est un exercice de gouvernance locale à mettre en place.